

Le château de Rouelbeau (Meinier)

Canton de Genève, Suisse

Dernier vestige d'un château médiéval conservé dans la campagne genevoise, le château de Rouelbeau fait l'objet d'études et de restaurations qui vont s'étendre sur plusieurs années. Classé monument historique en 1921, le château est alors laissé à l'abandon, mettant en péril la conservation des maçonneries.



La bâtie en bois

Une première campagne de fouilles devait permettre d'effectuer un "état des lieux" du terrain et, surtout, d'apprécier l'état de conservation des fondations de la courtine et de la tour sud-ouest, seules subsistant encore en élévation.

Un premier sondage fut entrepris dans l'angle sud-ouest, à l'intérieur des remparts, là où les élévations étaient visibles et semblaient en bon état de conservation.

Cette investigation a permis d'observer les traces d'un bâtiment quadrangulaire en bois, édifié sur une sablière basse accolée à une palissade de piquets et surplombant des fossés primitifs.



Ces structures intra-muros ont été décrites de manière extrêmement précise dans un texte rédigé en 1339, qui faisait l'inventaire précis de la bastide en bois et des autres possessions du Seigneur de Faucigny en vue de la vente de ses biens au pape. Même s'il faut rester prudent face à un témoignage de ce genre qui peut très bien enjoliver la réalité pour spéculation, force est de constater que ces traces de bois sont celles du bâtiment construit en 1318 par le chevalier Humbert de Cholay.



Négatif de la sablière basse et détail d'un fragment de poutre encore en place.



Angle sud-ouest de la palissade. On remarque aussi la différence de couleur de la terre qui marque le début du fossé primitif.



Quelques objets ont été mis au jour, dont des carreaux d'arbalètes et les fragments d'une cruche à glaçure plombifère; mais le plus étonnant de tous reste la bulle du pape Innocent IV (1243-1254).



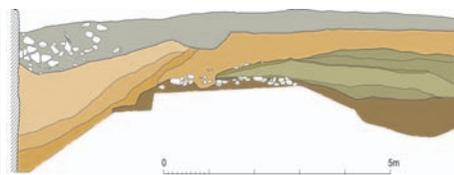
En 1247, le pape Innocent IV donne des privilèges au sire de Faucigny Aymon II sur les villes d' Hermance et de Monthoux. Rouelbeau aurait alors peut-être servi de dépôt pour ses archives.



Du côté de la courtine est, un sondage perpendiculaire au fossé a été entrepris sur toute la largeur du fossé intérieur.



L'analyse de la stratigraphie a mis en évidence une couche d'argile limoneuse très fine, assimilée au terrain naturel. La pente de cette couche correspond à celle observée sur la plateforme et identifiée comme le fond du fossé primitif. Une couche grisâtre de sédimentation, recouvrant le fond sur une épaisseur d'environ 8 à 10 cm, témoigne que le fossé n'a probablement pas été retravaillé lors de l'édification du bâtiment maçonné comme interprété précédemment. La tranchée de fondation de la courtine, creusée dans ce terrain, est bien visible.



Cette reconstitution a été réalisée d'après les vestiges archéologiques mis au jour. On remarquera la présence de trois grosses tours et d'une petite tourelle de dimensions réduites. Le texte de 1339 décrit un bâtiment quadrangulaire muni de seulement trois tours d'angle. La fouille a certes permis de mettre au jour un bâtiment quadrangulaire à l'angle de la palissade, mais le caractère peu imposant de ces vestiges laisse penser que c'était l'angle dépourvu de tour défensive. La suite de la fouille répondra probablement à cette question.